

 ABJURATION

MANTEAU DU CHAOS

[chaos]

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G, F
Portée	6 m (4 c)
Zone/Cible	1 créature/niveau dans un rayonnement de 6 m (4 c) de rayon à partir du prêtre
Durée	1 round/niveau (T)
JS	voir description
RM	oui (inoffensif)

Une aura de lueurs changeantes entoure les cibles du sort. Elle les protège des attaques, leur confère une résistance supplémentaire contre les sorts de la Loi ou lancés par les créatures Loyales, et plonge ces dernières dans la confusion quand elles frappent les individus protégés. Cette abjuration a quatre effets distincts :

Les cibles bénéficient d'un bonus de parade de +4 à la CA et d'un bonus de résistance, également de +4, aux jets de sauvegarde. Contrairement à protection contre la Loi, ces bonus s'appliquent contre toutes les attaques, et pas seulement contre celles provenant de créatures Loyales.

Les personnages protégés acquièrent une résistance à la magie de 25 contre les sorts de la Loi ou jetés par des créatures Loyales.

L'abjuration bloque les tentatives de possession ou d'influence magique, au même titre que protection contre la Loi.

Enfin, lorsqu'une créature Loyale réussit à toucher l'une des cibles du sort au corps à corps, elle risque d'être plongée dans la confusion pendant 1